



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 Août 2021

Evelyne GALLICE terminait son 2^{ème} mandat en tant que présidente à la fin de la saison 2019/2020. Elle présente pour lui succéder, Marie-Thérèse LAFONT qui a accepté de prendre la présidence. Marie-Thérèse LAFONT remercie Evelyne pour son investissement pour les 8 années au sein de l'association et déclare l'Assemblée Générale ouverte, le nombre total des membres présents ou représentés requis pour le quorum étant atteint. Elle souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du comité directeur aux adhérents, aux animatrices présentes Sylvie et Sophie, excuse Muriel et Sylviane ainsi que Monsieur le Maire. Elle remercie de sa présence Madame Nicole CAMELIN présidente du CODEP.

Approbation du compte rendu de la dernière AG

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2020 a été envoyé aux adhérents en même temps que la convocation de la présente Assemblée Générale. ***Il est approuvé à l'unanimité***

Rapport moral de la présidente

« Chaque année nous devons nous retrouver en Assemblée Générale pour rendre compte et vous informer du fonctionnement de notre association. Cette année l'Assemblée Générale est un peu particulière compte tenu du contexte sanitaire qui ne nous a pas permis de nous rencontrer physiquement avant. Nous avons fait le choix d'attendre et faire notre assemblée générale en présentiel pour favoriser nos échanges de façon plus conviviale. Notre activité depuis mi-mars 2020 a fortement été perturbée. Si le nombre d'adhérentes et adhérents a été stable pour la saison 2019/2020, il est fortement en baisse pour la saison 2020/2021. Cette baisse a impacté nos comptes qui sont en déficit pour cette saison, mais aussi notre activité. C'est un coup dur pour notre association.

Je suis consciente que pour vous, adhérentes, adhérents, la situation n'a pas été confortable. Je vous remercie sincèrement pour votre adhésion, pour le soutien apporté et pour votre fidélité dans cette période d'incertitude.

Je remercie nos 4 animatrices car elles contribuent à la vitalité de l'association grâce à leur dynamisme et leur bonne humeur. Leur situation a été difficile plus que pour la plupart d'entre nous car nous avons été contraints de les mettre en chômage partiel avec perte de salaire.

Je remercie le comité directeur composé de bénévoles qui a été bien sollicité et qui a dû gérer au mieux notre association ce qui n'était pas une évidence entre confinement, déconfinement, restriction...etc... Deux saisons un peu compliquées où nous avons dû prendre des décisions qui ne donnaient satisfaction à personne. Je citerai en particulier la suspension du cours de gym douce du vendredi matin.

Je remercie la mairie qui met à disposition gratuitement les gymnases, la salle des fêtes et maintenant les deux salles de l'ancienne école de Leysse en remplacement de la salle du Centre de Culture et de Loisirs.

*Pour terminer ce rapport moral, je rappellerai que notre association, pour sa part administrative, fonctionne sur le bénévolat. Sans votre implication, notre implication, elle ne peut exister. Si nous voulons continuer à pratiquer nos activités de GV et Marche Nordique à Saint Alban Leysse nous devons toutes et tous prendre notre part à son bon fonctionnement. » **Le rapport moral est approuvé à l'unanimité***

SAISON 2019-2020

Rapport d'activité

Le nombre d'adhérents :

- GV 96 adhérents dont 35 nouveaux
- Marche Nordique 27 adhérents

L'activité du comité directeur (réunions de bureau, réunions avec la mairie, l'AG du CODEP et le forum des associations).

Pour l'activité dans les cours : Il n'y avait pas eu de modification de cours, d'horaires ou de changement de monitrices que ce soit pour la GV ou la Marche Nordique. Une reprise d'activité « normale » en septembre 2019 perturbée par la crise sanitaire à partir de la mi-mars 2020 avec la fermeture des gymnases. Interruption des cours de GV et de Marche Nordique pour cause de confinement. Nous remercions nos animatrices qui ont envoyé des cours et vidéos pour nous permettre de continuer de bouger. Courte reprise des cours de mi-mai jusqu'à la fin de la saison en juin 2020. **Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.**

Rapport financier

Le bilan est présenté par Gilles GRANGE , trésorier. La crise du COVID n'ayant pu être anticipée, le comité directeur a pris la décision de maintenir le salaire des animatrices pour toute la saison 2019/2020. Il apparait un solde créditeur de 360,77€. La mairie de Saint Alban Leysse est remerciée pour la subvention annuelle de 450,00€ attribuée. **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

SAISON 2020/2021

Rapport d'activité

Le nombre d'adhérents :

- GV 48 adhérents dont 6 nouveaux et 2 inscriptions prises depuis mai 2021
- Marche Nordique 11 adhérents dont 1 nouveau et 4 inscriptions prises depuis mai 2021

Pour l'activité dans les cours. Il n'y a pas eu de modification de cours ni d'horaires pour la GV. Corinne étant partie en congé maternité puis congé parental elle a été remplacée par Sylviane pour les cours de Gym tonique du mardi.

Pour ce qui est de la Marche Nordique du lundi, Claudie nous ayant quittés pour partir vers de nouveaux horizons, a été remplacée par Sylvie. Création d'un deuxième cours le mercredi car nous avons des demandes et refusions du monde, cours également encadré par Sylvie.

Pas de forum des associations. Une reprise d'activité morose (nette diminution du nombre d'adhérents) arrêtée à partir de novembre à cause de la crise sanitaire. Reprise des activités le 20 mai jusqu'au 2 juillet sauf pour le 2ème cours de marche nordique qui a été arrêté.

Changement de lieu pour l'exercice de la gym avec la création dans l'ancienne école de Leysse de salles pour les associations en remplacement de la salle des ancolies au CCL devenue la salle du conseil municipal et la salle des mariages.

Nous retrouvons le cours de Body Zen /Stretching du lundi et le cours de gym douce du vendredi dans ces nouvelles salles.

Pour le cours de gym douce du jeudi matin il a lieu dans la grande salle de la salle des fêtes donc plus d'espace pour l'activité.

Une activité plus intense que d'ordinaire pour le comité directeur avec de nombreux échanges par messagerie en attendant de se réunir en présentiel à compter d'avril 2021, réunions en visioconférence avec le CODEP, AG du CODEP par courrier. **Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité**

Rapport financier

Le bilan est présenté par Gilles GRANGE, trésorier. L'exercice comptable a été très compliqué au vu du contexte sanitaire et du faible nombre d'adhésions. Le budget est en déficit -334,94€.

Comme le contexte sanitaire ne nous a pas permis de maintenir tous les cours, le comité directeur a pris la décision d'indemniser les adhérents à hauteur de 25,00€ que ce soit pour la GV ou la Marche nordique. Pour cette compensation financière l'adhérent avait 3 choix :

- remboursement direct
- avoir sur cotisation 2021/2022
- renoncement au profit de l'association

Nous remercions la Mairie de Saint Alban Leysse pour la subvention annuelle de 450,00€ et pour la subvention exceptionnelle COVID de 500,00€ ainsi que tous les adhérents qui ont renoncé au dédommagement proposé ce qui nous a permis de réduire le déficit. **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

Pour répondre à la question d'une adhérente et comme nous l'avions précisé dans le mail de février 2021 envoyé aux adhérents tous les chèques y compris les règlements en 3 fois ont bien été encaissés par l'association.

CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR

Il nous faut valider la candidature de Marie-Thérèse LAFONT et Geneviève VENDRAMINI qui s'étaient portées volontaires pour rejoindre le comité directeur suite à l'appel lancé à l'ensemble des adhérents après l'assemblée générale du 20 janvier 2020. **Leur élection est approuvée à l'unanimité.**

Comme il a été dit dans le rapport moral, notre association est gérée par des bénévoles. Dans ce cadre il est indispensable de renforcer notre comité directeur pour en assurer le bon fonctionnement. D'après nos statuts, le comité directeur doit être composé de 6 à 12 membres. Avec le départ de Florence, nous ne sommes plus que 6, le minimum...il est important que de nouvelles personnes s'investissent dans le comité. Après appel au volontariat, aucun volontaire ne fait acte de candidature.

Marie-Thérèse LAFONT remercie Florence pour son travail effectué au sein du comité directeur, rappelle qu'une association ne vit que par l'engagement de ses adhérents et propose qu'un appel soit lancé à l'ensemble des adhérents puisque tous ne sont pas présents à cette assemblée générale.

Madame Nicole CAMELIN présidente du CODEP précise qu'un membre à la possibilité d'être coopté par le comité directeur en attendant la prochaine élection.

PREPARATION SAISON 2021/2022

Pour la saison 2021/2022 qui arrive, pas de changement de monitrice (Sylviane continue cette saison, Corinne ayant prolongé son congé parental).

Modification de l'horaire pour le cours du mercredi soir. **Celui-ci aura lieu à 20heures**

Pour une maîtrise du budget le comité directeur a décidé de mettre en sommeil le cours de gym douce du vendredi matin. Il pourra être rétabli si le nombre d'adhérents progresse pour arriver au niveau des saisons précédant la crise sanitaire.

Cotisation annuelle : Une augmentation avait été proposée pour la saison 2020/2021. Le montant de la cotisation sera le même que la saison dernière :

- pour la GV 97€ pour les plus de 30 ans, 67€ pour les moins de 30ans et 173€ pour le tarif couple,
 - pour la Marche Nordique 98,50€.
- avec maintien du tarif dégressif appliqué pour les adhésions à partir du mois de Janvier.

Je vous propose que l'Assemblée Générale donne pouvoir au comité directeur pour décider du montant des cotisations pour la saison 2022/2023. **Proposition adoptée à l'unanimité**

Le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022 est établi sur une base de 61 adhérents pour la GV et 21 pour la Marche Nordique pour commencer à être en équilibre. **Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité**

Quelques rappels

- l'importance de régulariser rapidement les inscriptions et de donner un dossier complet comprenant notamment une enveloppe timbrée lorsqu'il n'y a pas d'adresse mail ainsi que le certificat médical. Il est confirmé que ce dernier reste obligatoire mais qu'il est valable 3 ans à condition de répondre par la négative à tous les points du questionnaire. Nous attirons votre attention sur l'importance d'être sincère en remplissant ce questionnaire car il engage, d'abord en termes de santé, mais également d'assurance.
- Pour ce qui concerne les cours d'essais il faut considérer que ceux-ci le sont pour des nouveaux adhérents ou lorsqu'il y a une nouveauté (exemple dans le cas de changement d'animatrice ou si un nouveau cours est proposé)
- Venir avec son matériel personnel (tapis...)
- Toutes les activités sont soumises aux normes sanitaires du moment. **Le Pass sanitaire est obligatoire pour la GV mais pas pour la Marche Nordique.**

Nous espérons que l'horizon s'éclaircira après ces deux années difficiles. Nos activités reprendront dès le 13 septembre mais avant nous vous invitons à participer au forum des associations le vendredi 3 septembre au gymnase de 17 à 21heures.

Conclusion

Marie-Thérèse LAFONT remercie à nouveau l'ensemble des personnes présentes. Remerciements également à Michèle MATARAZZO pour l'excellent diaporama qui a agrémenté notre assemblée générale. Elle clôt l'assemblée générale, donne rendez-vous au forum des associations le vendredi 3 septembre ainsi que pour le début de la saison sportive le lundi 13 septembre.

Compte tenu de ce contexte sanitaire particulier, nous ne partagerons hélas pas cette année le pot de la convivialité.

La Présidente

Marie-Thérèse LAFONT

A Saint Alban Leysse le 14 septembre 2021

